

UN ORDRE DU JOUR AUX TROUPES CANADIENNES

LA CROIX de Paris, du 2 avril 1918 — le jour même de ce mardi de Pâques, où est tombé le capitaine-aumônier Crochetière — donne le texte de cet ordre du jour adressé récemment aux troupes canadiennes, vraisemblablement par le général Currie, à la veille d'une attaque au front :

C'est avec orgueil que je me remémore la longue liste de vos inoubliables exploits. Aussi je ne doute pas que vous ne compreniez qu'aujourd'hui se joue le sort de l'empire britannique. A cette heure si grave, je place toute ma confiance en vous, car je sais que partout où il y a des Canadiens il n'est jamais question de reculer. — Sous les ordres de vos admirables officiers, vous marcherez à l'ennemi ou vous vous ferez tuer sur place, face à lui. — A ceux qui tomberont, je dis: Vous ne mourrez pas, vous entrerez vivants dans l'immortalité ; vos mères ne se lamenteront pas, elles seront fières d'avoir enfanté de tels fils ; vos noms seront révévés éternellement par votre patrie reconnaissante, et Dieu vous recevra dans son sein. — Canadiens, en cette heure solennelle, je vous ordonne de combattre, comme vous l'avez toujours fait, de toutes vos forces, avec toute votre détermination, avec tout votre tranquille courage. — Vous avez déjà vaincu sur de nombreux champs de bataille. Dieu aidant, vous remporterez une nouvelle victoire.

Et *La Croix* fait précéder cet ordre du jour, où le général ne craint pas de parler de Dieu, de ce bref commentaire :

On aura quelque idée du degré d'élévation morale auquel les événements ont porté l'esprit des officiers et des soldats, en lisant ce passage d'un ordre du jour adressé aux troupes canadiennes.

C'est court, mais c'est plein de sens.

E.-J. A.